



SALLE POLYVALENTE « Jean-François LE SUEUR »

CONTRAT DE LOCATION

Entre,

La Commune de Drucat, représentée par son Maire, Monsieur Laurent PARSIS,

Et le locataire,

M. ou Mme

Demeurant à

☎ Téléphone :

✉ Mail :

Date de la manifestation :

Objet de la manifestation :

Nombre de personnes prévues :

Le montant total de la location est égal à \_\_\_\_\_ euros.

Le locataire a procédé ce jour au versement d'une somme de \_\_\_\_\_ euros

Par chèque

N°

En espèces :

€

Le solde de \_\_\_\_\_ euros reste à régler.

Attestation de responsabilité civile (catastrophes naturelles ET tous dommages mobiliers et immobiliers)

**Le solde et l'attestation d'assurance doivent être déposés en mairie au plus tard le mardi précédant la location.**

L'état des lieux et la remise des clés seront effectués suivant les dates ci-dessous :

**Etat des lieux d'entrée**, et remise des clés le vendredi ..... à 17H00

**Etat des lieux de sortie**, et récupération des clés le lundi ..... à 8H00

**Nettoyage Salle Polyvalente**

La Salle Polyvalente doit être nettoyée pour le **Lundi matin à 7h30**, la mairie se réserve le droit de vérifier à partir de cette heure que cette obligation est respectée. La mairie se réserve également le droit de demander des frais de nettoyage à hauteur de **80 €**, si elle estime que le nettoyage n'est pas fait convenablement.

Le locataire atteste :

qu'il loue la salle polyvalente « Jean-François LE SUEUR », en son nom et pour son usage personnel

avoir pris connaissance du règlement annexé au présent contrat

avoir été informé qu'une caution de 800€ est à déposer en mairie les jours précédents la location

Fait à Drucat, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature du locataire

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Par délégation du Maire,

Le secrétariat